

ABONNEMENT.

ABONNEMENT :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTES :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires :
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30
Réclames	30
Faits divers	15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Janvier 1878.

Chronique générale.

Le gouvernement français a fini par s'inquiéter de la situation qui pourrait être créée à nos nationaux en Orient.

Ordre a été donné, avant-hier, à l'une des frégates cuirassées de l'escadre de la Méditerranée, d'appareiller pour la baie de Smyrne.

Ce navire est probablement parti à l'heure où nous écrivons.

Si les circonstances l'exigeaient, nous dit-on, notre frégate ne resterait pas à sa première destination.

Dimanche, neuf circonscriptions ont élu leur représentant à la Chambre. Sept de ces élections, motivées par les invalidations, ont eu lieu à Albi, Prades, Périgueux, Lure, Saint-Sever, Castellane et Gap.

La huitième élection, celle de Bordeaux, a eu lieu pour le remplacement de M. Mie, décédé.

La neuvième, celle de Céret, était causée par la nomination de M. Paul Massot au Sénat.

Il y a ballottage à Bordeaux, et dans les huit autres circonscriptions le candidat radical a été élu.

Le conseil des ministres s'est occupé, dans sa dernière séance, de la convocation des conseils généraux, dont la première session, aux termes de la Constitution, est fixée au 29 avril.

D'après une note publiée par les journaux républicains, le ministre de l'intérieur a combattu l'idée de convoquer les conseils avant cette date; la session d'avril n'a, a-t-

il dit, qu'une importance relative, et, pour permettre aux députés et aux sénateurs d'y assister, les Chambres seraient prorogées pour quelques jours seulement, et elles se réuniraient de nouveau jusqu'à la fin de mai ou les premiers jours de juin, afin de terminer l'examen et la discussion des importantes questions à l'ordre du jour : budget, loi sur l'enseignement, projets sur les travaux publics, etc.

Il paraît certain que, si le bureau de la Chambre refuse le Palais-Bourbon à M. de Marcère, c'est qu'on se propose d'y installer M. Grévy au moment de l'Exposition.

Un crédit spécial serait voté au président de l'Assemblée républicaine (en majorité), pour lui permettre de recevoir « grandiosement » les notabilités étrangères qu'on attend à Paris.

Par contre, on refuserait tout vote de crédit au chef du pouvoir exécutif, afin de bien constater le rôle souverain que s'arroge la Chambre issue des passions électorales le 14 octobre.

Le Journal du Loiret, souvent bien informé, publie les deux nouvelles suivantes :

« On assure que M. de Freycinet, effrayé par la difficulté de trouver l'argent nécessaire à la réalisation de ses projets, songerait à modifier ses plans. Les conseils de M. Léon Say ne seraient pas étrangers à cette résolution.

» Il paraît que M. Bardoux, pour satisfaire à certains vœux de la gauche, aurait l'intention de destituer deux ou trois membres du personnel de son ministère. Ceux qu'il sacrifierait comptent pourtant de longs services. »

M. de Freycinet reculant effrayé devant la réalisation de projets chers à MM. Gambetta, de Girardin et autres hommes politiques, cela nous semble improbable.

Quant aux intentions de M. Bardoux, elles sont, elles peuvent bien être telles que le dit notre confrère d'Orléans :

Les ministères sont envahis depuis le 14 décembre par une multitude d'employés qui, sous des titres aussi divers que jusqu'alors inconnus, émargent au budget ministériel, et qui, servant depuis deux mois et demi la République, ont évidemment droit à un prompt avancement.

Il vient de paraître à Munich une importante brochure dans laquelle il est dit que le prince de Bismark aurait déclaré à M. Crispi, lors du voyage du député italien à Gastein, que l'Italie devait se regarder comme « FORCÉE de renoncer à l'espoir d'acquiescer le Trentin et surtout Trieste, » et qu'il lui fait entrevoir, comme une des éventualités de l'avenir, « les chances qu'aurait l'Italie de RECOUVRER UN JOUR LA SAVOIE ET L'ARRONDISSEMENT DE NICE. »

Que pensent de cela ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir, et notamment M. Gambetta, qui télégraphiait avec tant de désinvolture, pendant nos désastres, à ses collaborateurs :

« Cigares exquis. Soyez toujours gais et de bonne composition. »

Croit-il qu'il y a là sujet à conserver cette gaieté dont il parlait, alors qu'il laissait tuer par les Prussiens, ou mourir si misérablement de faim et de froid, nos malheureux soldats qu'il avait si bien équipés et si bien armés ?

M. GAMBETTA A BELLEVILLE.

Dans son discours au banquet de dimanche à Belleville, M. Gambetta a entretenu son auditoire du travail de désagrégation qui se fait au Sénat dans le groupe des constitutionnels :

« Ce n'est pas la résistance du Sénat qui se prépare, leur a-t-il dit, c'est au contraire la capitulation du Sénat. Oh ! je sais bien qu'on me reprochera peut-être d'avoir employé un mot blessant, parce qu'il y a des

gens qui veulent capituler sans le dire (rires). »

Aussi M. Gambetta, pour adoucir son mot, finit en félicitant le Sénat de savoir « obéir à la France elle-même, à la France dirigée par des hommes véritablement imbus de l'esprit de gouvernement. »

Nous resterons sur cette parole d'apologie personnelle.

Il est notoire que lord Beaconsfield vient de demander au gouvernement français le passage des troupes par la France, et autorisation d'embarquement à Marseille. La réponse du gouvernement français a été négative.

On écrit de Paris :

Toujours même pénurie d'étrangers à Paris. Jamais, depuis la guerre, on n'avait vu pareille disette de cet élément si nécessaire à la prospérité de la capitale :

« — Attendez l'Exposition, répond-on philosophiquement aux propriétaires d'hôtels qui se plaignent.

» D'accord, reprennent les propriétaires en question; mais il faut que d'ici-là nous ayons le temps d'éviter la faillite. »

Car on en est là. La confiance n'existe pas, et on sait que ce ne sont pas les trois cents et quelques avocats et médecins de la Chambre des députés qui la feront renaitre à coups de propositions plus ou moins ridicules. Ces messieurs ont tellement déblatéré que le 16 mai avait ruiné le pays; ils ont trouvé tant de journaux à l'étranger qui se sont fait l'écho de ces crieries, qu'on a fini par le croire et que bon nombre de voyageurs hésitent à séjourner longtemps dans un pays attristé et appauvri. Or, la République n'est pas la lance d'Eschyle. Elle n'est pas de taille à réparer le mal qu'elle a fait.

La Gazette de France constate que nous

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE PORTEFEUILLE.

(Suite et fin.)

Victor seul n'avait pas vidé le sien.

— Un fripon, un fripon ! vous êtes bien tranchants, mes maîtres ! reprit le jeune homme qui faisait face à Victor. Eh bien ! moi, je ne crains pas de l'avouer, dussé-je encourir votre anathème, si Dieu ou le hasard (ce dont ils se garderont bien l'un et l'autre) m'instituait par droit d'aubaine possesseur d'une pareille fortune, je la tiendrais pour bien acquise et j'en userais.

— Et ce serait un grand malheur ! murmura Victor comme se parlant à lui-même. Oui, un grand malheur ; car la vie, que vous portez si légèrement aujourd'hui, vous deviendrait pesante ; car toutes les joies que vous espérez vous procurer avec cet or seraient empoisonnées.

Le jeune homme le regarda.

— Pardieu ! s'écria-t-il, à vous entendre on dirait un naufragé parlant de la tempête. Auriez-

vous passé par cette épreuve?... Pauvre martyr ! voyez comme il a souffert... comme son front est pâle...

— Monsieur !... cria Victor hors de lui.

Le jeune homme éclata de rire.

— Vous êtes un insolent !...

— Qu'est-ce à dire ?

— Un misérable !...

Un soufflet l'empêcha d'en dire davantage. Un moment il sembla terrassé ; un grand silence avait succédé au tumulte.

Il se leva lentement, fit un effort pour parler, et dit d'une voix sourde :

— L'un de nous mourra, monsieur.

Nul ne s'intéressa ; les témoins furent choisis, et deux heures ne s'étaient pas écoulées que les deux champions se trouvaient, l'épée nue, vis-à-vis l'un de l'autre.

Le combat fut court. Victor tomba presque aussitôt.

Des médecins furent appelés, firent un premier pansement, et déclarèrent la blessure mortelle.

Le blessé sourit amèrement, demanda ce qu'il fallait pour écrire, et d'une main défaillante il traça ces deux lignes :

A monsieur Eugène Gérard.

« Viens vite, si tu veux embrasser ton frère.

» VICTOR. »

Le médecin sortait de la chambre du malade après un second pansement, quand Eugène entra.

Sa figure amaigrie trahissait une souffrance profonde, mais courageusement supportée, et ses vêtements, polis par un long usage, révélèrent les soins que leur avait prodigués une honte fière.

— Mon frère ! s'écria Eugène en s'élançant vers Victor et l'embrassant avec effusion... Mais qu'as-tu ? mon Dieu ! que tu es pâle !...

— Ah ! du sang ! dit-il d'une voix effrayée en étendant ses mains frémissantes vers la poitrine du blessé.

— Oui, une blessure...

— Mais pas dangereuse ?...

— Peut-être... du courage, frère !... Cette blessure en guérira une autre plus dangereuse...

— Laquelle ?

— Celle qui saigne depuis bien longtemps, toujours fraîche, là ! répondit Victor en posant la main sur son cœur.

— Que veux-tu dire ?... parle, parle donc !

— Oui, je vais parler. Mais auparavant regarde-moi, frère... Ces habits...

— Annoncent la misère, n'est-ce pas ? Oui, la misère qui ride le front, mais ne le ternit pas, Dieu merci.

— Et je l'ignorais ! quand j'aurais pu...

Il s'arrêta.

— Mon malheur a commencé, Victor, le jour de

ton départ précipité, et depuis il n'a point cessé...

Pourquoi n'ai-je pas été seul à le supporter ? D'autres en ont eu leur part, et ceux-là étaient toute ma vie avec toi ! Un vieillard que j'aimais comme un père, et qui me nommait son fils ; une fille faible et pure qui m'appelait son frère, et qui devait un jour avoir un nom plus doux.

— Mon oncle et Marie !

— Oui, les épreuves ont été cruelles ; mais elles ont été mêlées des joies saintes que donnent le contentement du cœur, la résignation et l'espérance. Aucun de nous n'a été seul quand il a pleuré.

— Mais mon oncle était caissier de la maison Lefort ; sa place lui assurait de l'aisance.

— Il l'a perdue.

— Pourquoi cela ?

— Je vais tout te raconter... Mais j'ai peur de te fatiguer. Tu ne souffres pas, au moins, dis ? Ce ne sera rien, n'est-ce pas ?

— Rien, répondit Victor d'une voix remplie d'une tristesse et d'une ironie si délicates, qu'Eugène ne les saisit pas.

— Eh bien, dit-il après s'être assis plus près de son frère, donne-moi ta main ; je parlerai mieux ainsi. Un soir, il y a de ça treize mois, — j'ai assez souffert pour ne pas oublier cette date, — c'était l'hiver... il y avait un demi-pied de neige dans les rues ; j'étais assis au coin du foyer, près de Marie qui brodait, et je lui faisais la lecture, lorsque mon

sommes revenus en plein à la dictature de M. Gambetta.

Par M. Freycinet, M. Gambetta a les affaires ; — par M. de Marcère, il a les préfets ; — par les Dix-Huit, il a la majorité ; — par la présidence de la commission du budget, il a la libre disposition de ce qu'il appelle lui-même l'argent de la République ; — par la commission d'enquête que préside M. Albert Grévy, il a un merveilleux instrument de terreur et de pression. — Sa dictature est donc complète.

Dans un article que le *Soleil* consacre aux fêtes qui ont lieu à Madrid, à l'occasion du mariage d'Alphonse XII, nous relevons les passages suivants :

« Redevenue monarchique, après avoir été accidentellement républicaine, l'Espagne donne au monde le plus merveilleux des spectacles et le plus instructif des enseignements. »

« Il n'est donc pas vrai que le prestige de la royauté soit éteint, que l'idée de la monarchie soit morte au milieu de toutes les races latines. En Italie, la mort de Victor-Emmanuel a fait éclater l'attachement de la nation à la maison de Savoie. En Espagne, l'union d'Alphonse XII avec sa cousine réveille dans tous les cœurs le sentiment monarchique. »

« Pourquoi la France serait-elle la seule des nations latines d'où ce sentiment aurait pour toujours disparu ? Il ne nous est pas donné de pénétrer les desseins de Dieu et les secrets de l'avenir. L'âme des peuples, comme l'âme des individus, subit l'influence des événements, se modifie au gré des circonstances, et, rendant des sons différents, selon le vent qui souffle et qui passe, souvent elle retourne aux croyances qu'elle avait abandonnées et elle revient aux traditions qu'elle avait oubliées. »

« Il n'en est pas moins vrai que ce qui se passait hier au delà des Alpes, et que ce qui se passe aujourd'hui au delà des Pyrénées, prouve que l'idée monarchique est loin d'avoir perdu toute vitalité dans l'Europe latine. »

L'Union, qui reproduit ce passage, ajoute :

« Nous ne voulons pas discuter ce que le *Soleil* dit d'Alphonse XII et de Victor-Emmanuel. Sur ce double point nos réserves, qui sont formelles, ne font d'ailleurs qu'accroître la force de l'argumentation de notre confrère. »

« En effet, si la monarchie dissidente des vrais principes, soit par ses concessions à la Révolution, soit par son origine, paraît aux Italiens et aux Espagnols préférable néanmoins au gâchis républicain, quels avantages résulteraient pour la France du retour à la royauté traditionnelle, gardienne de l'autorité légitime et de la liberté vraie ! »

« Comme le *Soleil*, nous conservons la fermeté de nos espérances dans le triomphe du droit ; comme nous, le *Soleil* devrait dé-

fendre, non point des arguties constitutionnelles, mais la cause de la monarchie nationale. »

Une dépêche de Berlin annonce que la maladie du prince de Bismark continue à inquiéter sa famille.

La question d'Orient étant à peu près dénouée, on se demande quel intérêt peut avoir le chancelier à être encore malade.

Le *Journal de Genève* dit, d'après le *Bund*, que, parmi les prisonniers turcs de Plewna, s'est trouvé M. Olivier Pain, l'un des chefs de la Commune de Paris en 1871, qui avait été déporté avec M. Rochefort dans la Nouvelle-Calédonie, et avait réussi à s'évader avec lui.

Le gouvernement russe fait maintenant mine de vouloir remettre à la France M. Pain, qu'il considère comme un officier français au service de la Turquie ; mais il va sans dire que M. Pain préfère être prisonnier de guerre comme Turc que relâché comme Français pour être reconduit en France.

Le *Bund* ajoute que M. Rochefort s'est adressé au président du conseil d'Etat de Genève, en lui demandant de légitimer M. Pain comme journaliste ayant habité Genève, et d'obtenir l'intervention du Conseil fédéral en sa faveur auprès du gouvernement russe.

Dimanche, on a donné, au Grand-Théâtre du Havre, la première représentation de *Marceau*. La *Marseillaise* avait été supprimée par ordre ; mais elle a été néanmoins chantée par le public. Nouvel exemple du respect républicain pour les ordres de l'autorité !

M. le général Abbattucci, commandant la division militaire de Nancy, est mort samedi matin subitement dans cette ville. Il était le second fils de l'ancien ministre de la justice sous l'Empire.

On annonce aussi la mort du général Bertrand, l'un des fils du serviteur de Napoléon I^{er}, illustré par sa fidélité.

Le général Bertrand fut candidat à la députation dans la Gironde en mars 1874, et obtint une imposante minorité.

Extrait de la vingt-cinquième liste de souscription pour l'épée d'honneur du major Labordère :

M^{lle} Jeanne L..., républicaine qui pleure la mort de Raspail et l'exil de Rochefort, 0,25 c. — Un ennemi de Bressolles, 0,10 c. — Un ennemi de Ducrot, 4 fr.

sement acquis, honteusement semé sur la route du plaisir !... Que n'ai-je plutôt subi, comme toi, mon frère, un de ces nobles martyres qui sont suivis d'une vie nouvelle pleine de jeunesse et de force ! — Ecoute, Eugène, il me reste une partie de cet or... quarante mille francs... Qu'ils soient à toi qui as tant souffert... à mon oncle... — Oublies-tu qu'ils ne t'appartiennent pas ?... — Ah ! tu as raison, tu as raison... Je veux écrire alors. Donne-moi ce papier, cette plume. Eugène les lui donna, et il écrivit.

A monsieur Lefort.

« Sur mon lit de mort, je vous demande votre pardon. Ce portefeuille perdu, il y a un an, par un noble et malheureux vieillard, ce portefeuille, c'est moi qui l'ai trouvé. — Des soixante-quinze mille francs qu'il renfermait, quarante seulement n'ont point été dissipés ; ils seront remis en vos mains par M. Eugène Gérard. Grâce, grâce, monsieur !... »

Victor, ayant plié la lettre, prit sous son oreiller un portefeuille qu'il remit à son frère. Celui-ci se jeta dans ses bras.

En ce moment le médecin entra. — Monsieur, dit Eugène en s'avancant vers lui, le blessé est mon frère. Sauvez-le... je vous en conjure !

Un déplorable accident a signalé la cérémonie religieuse célébrée dans le dôme pour le repos de l'âme de Victor-Emmanuel. La foule qui avait envahi l'église était immense. A un certain moment, une jeune fille qui probablement se trouvait mal tomba d'une estrade.

Une panique s'empara de la foule, qui ne devinait pas ce qui se passait. Il y a eu une effroyable bousculade ; des gens furent renversés, foulés aux pieds. Quand le calme fut rétabli, on releva quatre cadavres.

L'INCIDENT DE NANTES A LA CHAMBRE DES DEPUTES.

Versailles, 26 janvier.

Un drame démodé — *Marceau ou les Enfants de la République* — est joué sur la scène de la Renaissance, à Nantes. Au cours de la représentation, une ovation enthousiaste est faite à Robespierre : la *Marseillaise* est chantée par un acteur au milieu des applaudissements d'un auditoire en délire, et à cette manifestation politique, à cette manifestation révolutionnaire, se trouvent mêlés des figurants et des musiciens militaires.

Un colonel d'état-major, M. Castex, assiste à la représentation en bourgeois. Il s'indigne de voir des soldats français compromis dans ce scandale démagogique, et s'empresse d'avertir, par note confidentielle, M. le lieutenant-colonel Hervé, commandant la place, des scènes scandaleuses dont il vient d'être témoin.

Cette note, décorée du titre d'ordre de place, est livrée à une feuille républicaine grâce à l'infidélité d'un secrétaire de la place probablement républicain.

En même temps paraît un second ordre de place, authentique celui-là, par lequel M. le lieutenant-colonel Hervé porte à la connaissance des troupes placées sous ses ordres que le théâtre de la Renaissance est consigné aux militaires de tous grades, et qu'il ne sera plus accordé de figurants au directeur de ce théâtre s'il n'a préalablement soumis à l'examen du commandant de la place le manuscrit de la pièce à représenter.

Là-dessus, les républicains de la Chambre poussent les hauts cris et chargent M. Laisant de porter à la tribune une question qui sera adressée à M. le ministre de la guerre.

M. Laisant prend la parole. Il reproche à M. le lieutenant-colonel Hervé de vouloir exercer une sorte de censure théâtrale, accuse M. le colonel Castex d'avoir, dans sa note, outragé gratuitement « une population fermement républicaine » et blâme le gouvernement d'avoir placé à la tête du 4^e corps d'armée « un sénateur de la Loire-Inférieure dont les opinions antirépublicaines ne sont un mystère pour personne. »

A ce réquisitoire terminé par le questionnaire que l'on connaît, M. le général Borel répond en condamnant la manifestation démagogique du théâtre de Nantes. La *Marseillaise*, ajoute-t-il, a une signification politique ; elle doit être interdite à l'armée. Cette déclaration soulève les applaudissements de la droite et les protestations de la gauche.

— La *Marseillaise* est le seul chant national de la France, s'écrie M. Talandier.

De quelle France ? De la France de la Convention, des pourvoyeurs de l'échafaud, des faiseurs de barricades, des assassins et des incendiaires de la Commune, de la France des Robespierre, des Marat, des Carrier, des Ledru-Rollin, des Raoul Rigault, des Delescluze, des Naquet, des Barodet, des Bonnet-Duverdier, des Talandier et des Duportal, de la France de la Révolution et de la République.

Au milieu des interruptions qui l'assailent, M. le général Borel, qui a moins l'expérience de la tribune que celle des champs de bataille, s'embrouille dans ses discours, s'enchevêtre dans ses phrases, se perd dans ses périodes. C'est à grande peine qu'il donne les explications que j'ai indiquées tout à l'heure, sur le défaut d'authenticité de l'ordre du jour attribué au lieutenant-colonel Castex et sur la manière édifiante dont cette pièce est venue en la possession du Phare de la Loire.

Mais en se souvenant de sa qualité de soldat, M. le général Borel a eu le tort de se rappeler un peu trop en même temps sa qualité de ministre républicain. Les gauches l'ont applaudi lorsqu'il a reproché à M. le lieutenant-colonel Hervé d'avoir manqué de prudence et de réserve ; quant à M. Laisant, il s'est déclaré satisfait. Applaudissements et satisfaction peu sincères, je le veux bien, mais qui n'en conservent pas moins une signification fâcheuse.

M. le général Borel aurait pu, ce me semble, éviter cette demi-ovation en contestant à la Chambre le droit de s'immiscer sans une nécessité absolue dans une question qui touchait surtout à la discipline intérieure de l'armée.

Les membres de la minorité étaient de cet avis, mais la question se trouvant engagée, M. Baudry-d'Asson a pensé qu'il fallait lui donner une solution plus sérieuse, celle du scrutin. Dans ce but, notre honorable ami a déposé une demande tendant à la transformer en interpellation. Les gauches se sentaient placées sur un mauvais terrain ; elles ont enterré l'interpellation en la renvoyant à un mois.

Au cours de la séance, M. Talandier a déposé, au milieu des éclats de rire de la droite, une proposition de loi tendant à faire reconnaître à la *Marseillaise* « son caractère de chant national français ». Attendons la discussion ; ce sera drôle !

QUESTION D'ORIENT.

Toutes les puissances signataires du traité de 1856 ont le droit de demander la réunion d'un nouveau Congrès de la paix, pour régler les conditions qui doivent résoudre la question d'Orient et les questions d'Occident qui peuvent s'y rattacher.

Ce droit appartient aussi à la Turquie.

Le comte de Beust a formellement déclaré que l'Autriche refuse d'occuper la Bosnie et

le précurseur de tous les sentiments doux et généreux.

Victor serra fortement la main d'Eugène, se souleva douloureusement, poussa un long soupir, et retomba sur son lit en murmurant :

— Adieu, frère. Dieu est juste.

Il n'était plus.

(Magasin pittoresque, tome vi.)

Alphonse Karr, l'infatigable écrivain qui a publié de si intéressantes relations sur Nice, Saint-Raphaël et Sainte-Adresse, vient de faire paraître chez Calmann Lévy un nouveau volume intitulé : *Notes de voyage d'un Casanier*. Cette fois, il nous transporte au milieu des enchantements de l'Italie. Le lecteur n'y perd rien : ni le tour pittoresque du récit, ni ces observations fines, ni ces traits spirituels et tout ce charmant humour qui ont fait le succès des précédents ouvrages d'Alphonse Karr.

oncle entra. Il alla droit à son secrétaire, l'ouvrit, fouilla dans sa poche, pâlit et jeta un cri.

— Que lui était-il donc arrivé, mon Dieu ?

— Chargé, par la maison de commerce où il était employé, de toucher une somme considérable chez un riche seigneur italien, il avait...

— Été volé ?...

— Non, il avait perdu le portefeuille contenant cette somme.

— Perdu ?...

— Oui, frère ; mais calme-toi...

— Et ce portefeuille contenait soixante-quinze mille francs ?

— En effet ! s'écria Eugène d'une voix effrayée et en reculant.

— Ce portefeuille... fut perdu... dans la rue Traversière-Saint-Honoré ?

— Oui, dit encore Eugène ; mais d'où sais-tu ?...

— C'est moi qui l'ai trouvé.

— Toi ?

— Oui, moi, Victor Gérard, qui l'ai trouvé...

— Et qu'en as-tu fait ?

— Je l'ai gardé.

— Ah ! malheureux !...

— Oui, malheureux, bien malheureux ; car cette fortune que j'avais volée pour que ma vie fût douce, je n'ai pu en jouir, et elle cause ma mort. Oh ! insensé qui cherchas le bonheur dans les folies achetées à prix d'or, au prix d'un or honteu-

— Je le sauverai, répondit le médecin, obéissant autant à la voix de sa pitié qu'à un signe furtif de Victor.

Eugène revint vers le blessé.

— Tu le vois, dit-il, nous guérirons les deux blessures... A bientôt.

Il sortit précipitamment.

Le lendemain, vers dix heures du matin, il entra plein de joie dans la chambre du malade.

— Guéris-toi vite, s'écria-t-il, et notre bonheur sera complet !... Ah ! mon Dieu ! que tu es pâle !... tes yeux se ferment...

— C'est le sommeil, dit Victor avec un sourire plein de calme... Mais parle-moi de ton bonheur.

— M. Lefort a lu ta lettre et l'a pardonné. Mais ce n'est pas tout : il est allé voir mon oncle, il a été touché de sa position... Mon oncle reprend demain sa place dans ses bureaux.

— Béni soit Dieu ! murmura Victor, dont les yeux étaient fermés... Parle encore, frère...

— Et moi, — conçois-tu mon bonheur quand tu seras rétabli ? — Je n'ai plus rien à désirer. M. Lefort a su que ma position dans la maison où je travaille dépendait d'une certaine somme, et ces quarante mille francs...

— Il te les a donnés... prêtés ?...

— Oui, et je puis maintenant épouser Marie... Oh ! si tu savais quelle est ma joie !... Reviens vite à la santé ! Tu as eu le repentir ; c'est le frère du repos,

l'Herzégovine; il est chargé par son gouvernement de persuader le gouvernement britannique de se montrer conciliant sur la question du Bosphore.

Trois bâtiments-transports à Portsmouth sont prêts à recevoir un premier contingent de 40,000 hommes pour l'Orient.

Toutes les troupes disponibles en Angleterre, en Irlande et en Ecosse doivent être concentrées avant trois jours à Portsmouth et à Dublin.

Des nouvelles privées et parfaitement sûres constatent que les Russes se sont arrêtés à Andrinople et n'ont pas continué leur marche en avant, ainsi qu'on l'avait faussement annoncé. Les Russes, assure notre correspondant, ne continueraient à avancer que dans le cas où les négociations relatives à l'armistice n'aboutiraient pas.

L'Angleterre offre un traité d'alliance offensive et défensive au Danemarck et à la Suède. Elle se charge de tous les frais de la guerre, à la condition de pouvoir fermer le Sund et de bloquer la Baltique.

Ce qui a mis le comble à la fureur de lord Beaconsfield, c'est la nouvelle certaine que la triple alliance est devenue la quadruple alliance, l'Italie ayant donné son adhésion complète au nouveau traité intervenu le 18 janvier entre les cabinets de Vienne, Saint-Petersbourg et Berlin.

On mande de Vienne :

« Dans nos cercles politiques, on est loin de méconnaître la gravité de la situation. On espère, toutefois, que les négociations engagées entre la Russie et la Turquie seront conduites à bonne fin et que, en seconde ligne, les pourparlers qui en résulteront entre les puissances signataires n'aboutiront pas à de nouvelles complications. »

Chronique militaire.

On vient, dit l'*Avenir militaire*, de constituer définitivement au ministère de la guerre une commission chargée de faire figurer à l'Exposition de 1878 le matériel en usage dans l'armée française.

Cette commission composée du lieutenant-colonel, chef du 5^e bureau de l'état-major général, du sous-intendant attaché au 2^e bureau et d'un officier supérieur du génie, secondés chacun par un officier mis à leur disposition, est présidée par le chef du cabinet du ministre.

Le matériel exposé par le ministère consistera simplement en une collection du Dépôt de la guerre, un spécimen des divers types de voitures d'ambulance et une collection tirée du Dépôt des fortifications.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Il y a lieu de croire, paraît-il, que la mort du sieur Morisseau, qui a été trouvé dans un fossé sur la route de la Ronde, ne serait pas le résultat d'un crime, mais les conséquences de l'ivresse.

L'instruction se poursuit toujours.

Aujourd'hui mardi, à midi, la Loire était à 2^m 90 au pont Cessart.

La prochaine session des assises de Maine-et-Loire sera des plus courtes; elle commencera lundi prochain 4 février pour finir le mercredi 6.

Président, M. Planchenaull.

Nous croyons être utile à tous les consommateurs de Saumur en publiant la lettre suivante que M. le président du tribunal de commerce de Tours vient d'écrire aux ministres de l'agriculture et du commerce, de la justice et de l'intérieur. Que chacun en fasse son profit, et ne se laisse pas aller aux

propositions séduisantes de nombre de marchands ambulants. Le commerce de notre ville n'est-il pas assez bien approvisionné pour qu'il soit inutile de recourir à des industriels étrangers qui ne présentent aucune garantie ?

« Tours, le 24 janvier 1878.

» Monsieur le ministre,

» La ville de Tours vient d'être exploitée par plusieurs colporteurs vendant à prix élevé de la toile de très-mauvaise qualité qui donne lieu à de nombreuses et très-justes réclamations.

» Ces industriels, se présentant comme ayant une maison en Hollande et un dépôt à Paris, alors qu'avec leur vie nomade, ils n'ont au contraire le plus souvent aucun domicile connu, offrent aux consommateurs trop confiants des marchandises revêtues d'un apprêt qui disparaît au premier lavage et donne à la toile une apparence de qualité qu'elle ne possède pas.

» Ils se font régler immédiatement un billet à ordre et prennent l'engagement de reprendre la marchandise qu'ils vendent à l'acheteur qui serait mécontent; mais ils ont bien soin de s'adresser pour cela aux personnes complètement étrangères au commerce qui, séduites par le terme qu'on fait miroiter à leurs yeux, se laissent aller à donner leur signature sans comprendre que l'effet qu'elles souscrivent leur sera présenté par des tiers de bonne foi auxquels elles ne pourront pas opposer les reproches que mérite la marchandise livrée.

» J'ai écrit au consul de France à Rotterdam, où ces colporteurs disent tous avoir une maison; ils n'y sont connus que par des réclamations sans nombre qui y parviennent sans cesse contre eux, ainsi qu'au consulat d'Amsterdam et à la légation de La Haye.

» Le domicile qu'ils indiquent à Paris n'existe pas davantage, de sorte que l'acheteur trompé non-seulement sur la qualité mais presque toujours aussi sur le métrage de sa marchandise, lié par la signature qui lui a été surprise, se trouve dans l'impossibilité absolue d'exercer le recours qu'on lui a fait entrevoir.

» Il y a là, Monsieur le ministre, un commerce regrettable qu'il est bon de signaler dans tous les départements, car chacun d'eux paye tour à tour son tribut à une bande que je considère comme parfaitement et très-habilement organisée.

» J'ai cru devoir porter ce fait à la connaissance de Votre Excellence, parce qu'un avis émané de son ministère et envoyé aux préfets, aux parquets et aux chambres de commerce, pourrait, à mon sens, préserver des ménages fort intéressants de pertes qui se chiffrent par de grosses sommes, si j'en juge par ce qui vient de se passer ici.

» Veuillez agréer, etc.

» PAUL LESOURD. »

DEPOT DE REMONTE D'ANGERS.

AVIS. — Le Comité d'achat du Dépôt de Remonte d'Angers procédera aux achats de chevaux, dans les localités ci-après, savoir :

Le lundi 11 février, Saumur, à 10 heures 1/2.

Le mardi 12 février, Beaufort, à 11 heures.

Et au Dépôt à Angers, à 9 heures du matin, les 4, 6, 7, 9, 18, 20, 21, 23, 25 et 27 février.

Le 24 de ce mois, un des ouvriers employés à l'entretien de la voie du chemin de fer de Sablé à La Flèche, a été atteint par la locomotive du train de 6 heures 54 du matin.

Le choc a été des plus violents, et bien que le malheureux ait été jeté en dehors des rails, et que le train ait passé à côté de lui, son état est considéré comme très-grave.

NANTES.

Un désastre commercial. — Le tribunal de commerce de Nantes vient de déclarer la faillite de la Société des frères C....., armateurs, attachés au port de Nantes.

Le déficit est considérable : Onze cent mille francs !

C'est à la suite d'armements fort importants opérés par les frères C..... pour le compte du gouvernement du Brésil, et qui n'ont pas donné les résultats attendus, que la situation de la Société des frères C..... s'est trouvée compromise dans une proportion effrayante jusqu'à un pareil désastre.

POITIERS.

Un crime, qui révèle de la part de ses auteurs autant de cynisme que d'audace, a été commis l'une de ces dernières nuits, comme nous l'avons dit déjà, dans l'église Saint-Hilaire de Poitiers.

La conscience se révolte au souvenir d'un pareil attentat.

Les malfaiteurs avaient probablement pénétré dans l'église avant la fermeture des portes et s'étaient cachés dans quelques coins obscurs. La nuit arrivée, ils se sont introduits, après avoir brisé un carreau d'une porte vitrée, dans une petite pièce, éclairée par une croisée intérieure donnant dans la sacristie, où ils sont entrés en brisant également cette dernière croisée.

C'est là où se sont accomplis les faits odieux qui donnent un caractère particulier de gravité aux vols sacrilèges dont nous avons parlé.

Les malfaiteurs ont mangé un grand nombre d'hosties déposées dans un vase; ils ont rempli ensuite ce vase de leurs excréments; ils ont bu une bouteille de vin destinée aux messes du lendemain; puis ils ont fracturé quatre troncs, dans l'un desquels se trouvaient 78 francs qu'ils ont emportés.

On n'a constaté la disparition d'aucun objet du culte. Les voleurs avaient cependant sous la main des richesses qu'ils semblent avoir dédaignées, et cela probablement par prudence.

Dans l'intérieur de l'église, ils ont uriné abondamment dans un bénitier et fumé dans un confessionnal.

Pour sortir, les malfaiteurs ont détaché la serrure d'une des portes de l'église.

Vendredi matin, M. Dubois des Termes, juge d'instruction, accompagné de M. Mascarel, substitut de M. le procureur de la République, et de M. le commissaire central, se transportait sur les lieux pour procéder à une information. Des recherches actives sont faites pour découvrir les coupables, qui ne tarderont pas, nous l'espérons, à tomber sous la main de la justice.

Entre autres pièces à conviction, on a saisi les excréments des malfaiteurs.

Il y a peut-être là, dit le *Journal de la Vienne*, un indice révélateur, comme nous l'avons constaté à une certaine époque dans une autre affaire.

Il y a vingt-cinq ans environ, une fille Amanda était assassinée dans la rue des Arènes par un inconnu. Avant de quitter le domicile de la victime, le meurtrier avait fait ses besoins dans un vase qu'il avait mis en évidence sur une table à quelques pas du cadavre.

La justice, qui ne néglige rien, avait soumis à une expertise les excréments, et il en était résulté que celui qui les avait produits avait mangé des haricots d'une nature particulière. On put arriver ainsi à la découverte du coupable, un nommé Billouin dit Tambour, qui fut condamné à mort par le jury de la Vienne, peine qui fut commuée plus tard aux travaux forcés à perpétuité, grâce à l'habit militaire qu'il avait eu précédemment l'honneur de porter.

LE MANS.

Les journaux l'*Union de la Sarthe* et la *Sarthe* nous apportent les échos d'une scandaleuse manifestation qui vient d'avoir lieu au Mans, ou, pour parler plus exactement, dans les environs du Mans.

La nouvelle municipalité avait organisé en l'honneur du nouveau conseil municipal, lundi soir, des fêtes qui ont eu pour premier résultat d'exciter l'enthousiasme et les instincts révolutionnaires d'une bande de brailleurs.

Ils ont d'abord acclamé le nouveau maire, M. Rubillard; puis, sans que l'autorité s'y opposât, cette bande a traversé la ville et s'est rendue dans la campagne, à la propriété très-isolée de l'honorable M. Vérel, ancien maire.

A ce moment, M. Vérel était à Caen et le fils de M. Vérel était seul. Prévenu de l'arrivée de la bande et des menaces qu'elle proférerait contre son père, indigné des injures que ces mauvais drôles prodiguaient à son nom, M. Vérel fils ne consulta que son courage et, armé de son fusil, marcha à la rencontre de la bande.

Au moment où il sortait, une pierre fut lancée contre lui.

— Ah! pas de pierres, n'est-ce pas? lui cria-t-il, ou je fais feu.

— Non, non, pas de pierres, rispostèrent quelques voix dans le groupe des tapageurs.

Ceux-ci, intimidés, du reste, ne paraissent pas le moins du monde disposés à engager la lutte.

Ils se contentèrent de hurler pendant quelques minutes le refrain de la *Marseillaise*; puis, après s'être consultés, ils se retirèrent en criant : « Vive Rubillard ! à bas Vérel ! »

M. Rubillard peut être fier d'avoir de semblables partisans.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 27 janvier 1878.

Versements de 141 déposants (22 nouveaux), 24,719 fr. » c.
Remboursements, 5,961 fr. 58 c.

Faits divers.

Le comte de Peuvén, habitant le château de Rabeuze (Eure-et-Loir), était allé, mardi dernier, en partie de chasse avec quelques amis. Vers 3 heures, le comte entendant ses chiens venant de son côté, se blottit dans un buisson et attendit.

Bientôt un chevreuil passe à 50 mètres, le chasseur se glisse le long de sa cachette et il allait tirer quand il tomba frappé, en plein visage, par un de ses amis, M. A..., qui avait cru tirer sur un renard qu'il avait déjà blessé d'un premier coup.

Le comte a été transporté à son château; il restera défiguré pour la vie. Il n'a pas 28 ans et est marié depuis trois semaines.

Les journaux de Metz signalent la fuite du banquier Kock. Il laisse un passif de 150,000 marks. La justice a trouvé dans ses caisses un actif de 17 marks.

On prétend, à Londres, que « les soldats russes marchent au son du piano. » On a bien voulu nous expliquer cette bizarrerie. Il y a, en Russie, un impôt de quinze roubles (60 francs) sur les pianos; c'est une taxe de guerre.

Les *Débats* signalent un tour de force chirurgical qui vient d'être accompli en Angleterre.

James Houston, tailleur, âgé de vingt-neuf ans, avait dans le larynx une tumeur qui entravait la respiration et qu'on avait fait disparaître à deux reprises en pratiquant une ouverture; mais le mal reparut et s'aggrava tellement qu'il allait infailliblement occasionner la mort.

Le docteur Fonlis, de Glasgow, entreprit alors une opération des plus dangereuses. Il enleva le larynx au malade et le remplaça par un larynx artificiel.

James Houston est maintenant complètement guéri.

Il a été présenté ces jours-ci à la Société médicale de Londres, qui l'a fait parler et lire à haute voix quelques extraits d'un livre.

Dernières Nouvelles.

La *Défense* a reçu de son correspondant particulier de Vienne la dépêche suivante :

« 28 janvier.

» Les préliminaires de la paix ne sont pas encore signés. Les organes officieux d'ici déclarent que les conditions russes sont trop dures et inacceptables dans leur ensemble. La tension des rapports entre Vienne et Saint-Petersbourg s'accroît.

» Les nouvelles d'Athènes sont aujourd'hui alarmantes. Les troupes fraternisent avec le peuple. Une émeute est à craindre. »

Pour les articles non signés : P. GODDET.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. RÉJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et Co**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

Refusez les contrefaçons
— N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**, sur les étiquettes.

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE REVALESCIERE DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse et, comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée, les vomissements continus, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis trente

ans; c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la **Revalescière Du Barry**, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons quelques preuves de son influence invinciblement salutaire, même dans les cas les plus désespérés:

Cure N° 70.410

Usine de Granvillars (Haut-Rhin),
12 juin 1868.

Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre Revalescière, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. **MERCIER.**

Cure N° 85.410.

Rue du Tunnel, Valence (Drôme),
12 juillet 1873.

Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour que je le nourris à la Revalescière, toutes les trois heures, l'enfant ouvrait ses chers petits yeux et riait. Après trois jours de ce régime, l'enfant reprit sa santé, à la surprise de tous ceux qui l'ont vu revenir de chez cette misérable nourrice. Il serait à désirer que toutes les mères de famille eussent connaissance de cette excellente nourriture. Mes remerciements affectueux.
ELISA MARTINET ALBY.

Cure N° 65.910.

Londres, 2 juin 1866.

Ma petite fille, qui souffrait de diarrhée et d'épuisement au point de n'avoir plus assez de force pour sucer, et que le médecin abandonnait avec l'expression qu'elle ne pouvait vivre la nuit, est parfaitement revenue à ses forces dès que nous lui avons donné la Revalescière Du Barry, laquelle au commencement nous étions forcés d'introduire artificiellement dans son estomac. — En moins de deux heures, il y avait amélioration marquée, et maintenant, après trois mois pendant lesquels l'enfant a été entièrement nourrie avec la Revalescière, elle est une des plus fortes et robustes filles qu'on puisse trouver dans tout le pays.
J'ai l'honneur, etc. **CHARLES MURRAY.**

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les **Biscuits de Revalescière** enlèvent toute irritation et toute odeur fétideuse en levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La **Revalescière chocolatée** rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoyé contre bon de poste, les boîtes de 56 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est
La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMAN, rue Saint-Jean; M. GONDRARD, rue d'Orléans; M. Besson, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (553)

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 30 m. soir.	9 h. 7 m. soir.
11 h. 15 m. —	4 h. — —	11 h. 41 m. —	—
1 — 30 — soir.	—	—	—
7 — 40 — —	—	—	—

Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 20 m. matin.	9 h. 40 m. matin.	3 h. 10 m. soir.	7 h. 59 m. soir.
10 — 45 — —	3 — 10 — —	11 — 20 — —	—
12 — 30 — soir.	7 — 59 — —	—	—
6 — 15 — —	11 — 20 — —	—	—

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 JANVIER 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4	74	40	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	645			Canal de Suez	782	50	6	25
1/2	104	25	Soc. gén. de Crédit industriel et				Crédit Mobilier esp.	598	75	8	75
5	110	60	comm., 125 fr. p.	662	50		Société autrichienne.	555		12	50
Obligations du Trésor, t. payé.	493	5	Crédit Mobilier	163		1	25				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	935		Crédit foncier d'Autriche	325		2	50	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505		Charentes, 500 fr. t. p.	102	50	1	25	Orléans	344	50	
— 1865, 4 1/2	530		Est	642	50	2	50	Paris-Lyon-Méditerranée	337		
— 1869, 3 1/2	400		Paris-Lyon-Méditerranée	158	75	2	1	Est	336	50	
— 1871, 3 1/2	983	75	Midi	790		2	50	Nord	345	50	
— 1875, 4 1/2	503		Orléans	1303	75	1	25	Ouest	335		
— 1876, 4 1/2	494	75	Ouest	710				Midi	335	50	
Banque de France	3220	15	Vendée, 500 fr. t. p.					Charentes	360		
Comptoir d'escompte	720	3	Compagnie parisienne du Gaz	1361	25	11	25	Vendée	165		
Crédit agricole, 200 f. p.	355		C. gén. Transatlantique	500		2	50	Canal de Suez	545		
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 24 décembre)

Départs de Saumur vers Angers.		Arrivées à Saumur.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 30 m. soir.	9 h. 7 m. soir.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	4 — 30 — —	11 h. 41 m. —	—
9 — 1 — — omnibus-mixte.	—	—	—
1 — 25 — — soir,	—	—	—
4 — 10 — — express.	—	—	—
7 — 15 — — omnibus.	—	—	—
10 — 37 — — (s'arrête à Angers)	—	—	—

Départs de Saumur vers Tours.		Arrivées à Saumur.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	9 h. 40 m. matin.	3 h. 10 m. soir.	7 h. 59 m. soir.
8 — 21 — — omnibus.	—	11 — 20 — —	—
9 — 40 — — express.	—	—	—
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	—	—	—
4 — 44 — — omnibus.	—	—	—
10 — 28 — — express-poste.	—	—	—

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
Pour cause de liquidation,
A Saumur, à la Salle des Ventes,
rue d'Orléans, n° 35,
Le jeudi 31 janvier, à midi,
et jours suivants.
Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Poterie, verrerie, batterie de cuisine, outils de jardinage, matériel complet de laiterie et fromagerie, établi avec accessoires, étau en fer, outils aratoires, ustensiles de cave, meubles meublants, tels que lits en bois et en fer, chaises, fauteuils, étagères, tapis, guéridons, matelas, traversins, etc., etc.;
Quantité de linge de corps et de ménage en très-bon état;
Pendules et candélabres;
Piano;
Une devanture de magasin;
Un coupe-paille neuf;
Secrétaire et commode antiques;
Une baratte faisant vingt livres de beurre en cinq minutes.
Au comptant, plus cinq pour cent, applicables aux frais.

Le commissaire-priseur chargé de la vente, THUBÉ.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Pour entrer en jouissance de suite,
Le MOULIN GEORGET
Situé sur les Châteaux, à Saumur.
Beaux logements et jardin.
Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.
S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre, ou à M^e MÉHOUAS, notaire à Saumur.

AVIS.

M. Victor DELAVAU demande, pour sa maison de campagne de La Mouche, commune de Cizay, un domestique marié, connaissant un peu de jardinage et la culture de la vigne.

VÉRITABLES CAPSULES
RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Goudron** jointes à l'action anti-blennorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix: 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

PILULES ET SIROP FAVROT
au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix: 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

PILULES DU D^r BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix: 2 fr.
Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.
Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrui, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

A LOUER

UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin.
S'adresser au bureau du journal.

EAU FIGARO teint cheveux (en deux jours). 6 fr. nouveau flacon, médaille or.
Démonstration gratis. VIGUIER, 1, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Chez tous les coiffeurs, parfumeurs de France et étranger. (29)

M. RIPELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,
Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE MONITEUR
DES
VALEURS A LOTS
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Propriété de la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT
(Société anonyme) au capital de
UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS
siège social, 46, rue Laffitte, Paris.
Public immédiate-
ment et exactement
par la liste officielle des
tirages de toutes les
valeurs.
Le mieux rensei-
gné et le plus com-
plet de tous les jour-
naux financiers.
1^{er} AN
52
NUMÉROS
Ou s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.
Le prix de l'abonnement peut être
envoyé en timbres-poste.

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, gendre et successeur
33, rue de Fleurus, à Paris

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition
PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES À DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.
DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — ÉCONOMIE POLITIQUE
PHILOSOPHIE — SCIENCES — INDUSTRIE — BEAUX-ARTS
CONSTRUCTION — ARCHITECTURE — OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, ETC.

Pour paraître en Janvier 1878 :

GRAND ATLAS
départemental

De la France, de l'Algérie et des Colonies

106 CARTES IN-FOLIO, GRAVÉES SUR CUIVRE ET AU BURIN
Contenant l'indication de toutes les Communes composant chaque département
ACCOMPAGNÉES D'UN TEXTE EXPLICATIF, HISTORIQUE ET STATISTIQUE
D'UN TABLEAU DES DÉPARTEMENTS PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS, ET DE LA NOMENCLATURE BIOGRAPHIQUE DES CÉLÉBRITÉS DE LA FRANCE
Nous ne saurions trop appeler l'attention sur cette publication, faite avec la plus scrupuleuse exactitude, et à laquelle nous avons apporté tous nos soins.
Cet ouvrage, d'une utilité incontestable pour toute personne désireuse de connaître la géographie de la France, est absolument indispensable aux industriels, négociants, commissionnaires, officiers ministériels, etc., etc.
2 forts volumes in-folio reliés. Prix: 125 fr.

POUR LES SOUSCRIPTIONS FAITES AVANT FIN JANVIER 1878:
Cent francs
PAYABLES 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS

Toute demande ne peut être inférieure à 20 francs. Envoi franco des Catalogues

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION
Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.
Paris. Département.
Un an... 6 fr. 8 f.
Six mois... 3 50 4
Trois mois... 2 " 2



ÉDITION DE LUXE
Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 56 gravures coloriées.
Paris. Département.
Un an... 15 fr. 18 fr.
Six mois... 8 fr. 10 fr.
Trois mois... 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS.
Paris, J. BAUDRY, éditeur.
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.